

# nominoë

FONDS DE DOTATION DU CHU DE RENNES

## APPEL À PROJETS 2025

Nominoë lance un nouvel appel à projets, ouvert à tous les professionnels hospitaliers, pour promouvoir et soutenir des initiatives originales et novatrices capables d'améliorer la vie des malades, de leur entourage ou la qualité de vie au travail dans notre établissement.

**15 Janvier 2025** : Date limite de réception des projets

**Février 2025** : Annonce des projets présélectionnés

**Avril 2025** : Audition des porteurs des projets présélectionnés

**Mai 2025** : Validation par le conseil d'administration des projets retenus

### SERONT PRIVILEGIÉS, LES PROJETS QUI :

- améliorent la vie des malades ou de leurs proches ou la qualité de vie au travail ;
- ont une dimension transversale, voire d'essaimage ;
- ont un caractère innovant ;
- sont rapides dans leur mise en oeuvre ;
- assurent la promotion de notre établissement ;
- s'adosent à une entreprise locale lorsque nécessaire.

**Le budget des projets devra rester en dessous du seuil de 15 K€.**

**Attention : Nominoë ne finance ni projet de recherche, ni frais de fonctionnement ou de personnel, ni abonnement.**

### PROCÉDURE DE SÉLECTION

La présélection se fera sur la base d'un descriptif du projet à renseigner en ligne sur le site [fonds-nominoe.fr](https://fonds-nominoe.fr).

**La date limite de réception est fixée au 15 janvier 2025.**

Les porteurs des projets présélectionnés seront informés en février et invités à les détailler avant d'être auditionnés en avril par le comité scientifique qui retiendra les plus pertinents. Le conseil d'administration de Nominoë validera le financement des projets sélectionnés en mai.



Plus d'infos :  
[fonds-nominoe.fr](https://fonds-nominoe.fr)

